



INFORMATIONS POPULATION

*** Repas des « Anciens » :**

Le traditionnel repas offert par la commune aux personnes âgées de 60 ans et plus aura lieu le vendredi 11 décembre 2015, à 12h00, au restaurant « Le Sire de Joux ». **Les inscriptions se font directement au restaurant, au plus tard le 04/12/2015 (03 81 38 10 85).**

*** Elections Régionales :**

Elles se dérouleront les 6 et 13 décembre, bureau de vote en mairie de Montbenoît, de 8h à 18h. Listes des candidats disponibles en Mairie ou sur le site de la Préfecture du Doubs.

***Arbre de Noël de la commune :**

L'arbre de Noël des enfants de la commune se tiendra le samedi 12 décembre 2015, à partir de 15 heures, salle Gabrielle POURCHET, place de l'Abbaye, à Montbenoît (spectacle organisé par le comité des fêtes, distribution de cadeaux par le Père-Noël, puis goûter).

*** Travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité ErDF :**

Les ouvrages aériens et l'implantation des nouveaux supports auront lieu en janvier 2016. Ces travaux nécessiteront l'implantation de trois groupes électrogènes qui éviteront les coupures d'électricité durant les manœuvres. Concernant le transformateur qui a été installé à proximité de l'aire de jeux, celui-ci est parfaitement compatible et sans danger pour nos enfants.

*** Banquet des classes :**

Le banquet des classes en 1 et 6 aura lieu le samedi 5 mars 2016, à 12h00, à la salle des Fêtes de La Longeville. Pour les personnes intéressées, les inscriptions doivent se faire avant le 23 février 2016 au restaurant le Sire de Joux (téléphone : 03 81 38 10 85 ou e-mail : lesiredejoux@wanadoo.fr).

***Téléthon :**

Le téléthon se tiendra les 4 et 5 décembre 2015 à la salle polyvalente de Gilley. Il est organisé par les villages de La Chaux et Bugny. Des bonnets sont en vente au chalet, à la boulangerie et au magasin de motoculture Marguet, au prix de 8€. De plus, Mme Marie-Sophie DUBOIS a en vente des tickets repas à 12€, pour le « déjeuner spectacle » du samedi à 12h00.

*** Marché de Noël :**

Les parents des enfants des classes CP-CE1, de l'école Intercommunale du Pays de Montbenoît organisent le vendredi 11 décembre, à l'école, un marché de Noël de 17h à 20h00. Vous pourrez y trouver des objets fabriqués par les enfants et les parents, des gâteaux et une buvette. L'argent récolté contribuera à diminuer le coût de la classe découverte à laquelle participeront ces enfants, en juin 2016.

Venez nombreux !



Informations communales suite aux attentats Parisiens :

➤ Etat d'urgence déclaré :

A la suite des attentats terroristes survenus à Paris le 13 novembre, le Président de la République a décrété l'état d'urgence sur le territoire à compter du 14 novembre 2015.

Le préfet de la région Franche-Comté, préfet du Doubs a réuni les services de gendarmerie, de police, de renseignement, de police aux frontières, des parquets de Besançon et Montbéliard ainsi que les forces armées le samedi 14 novembre pour définir la stratégie de sécurité appropriée au département. Les patrouilles et les mesures de vigilance aux frontières ont été renforcées. Les maires du département vont être également reçus en Préfecture dans les prochains jours.

À l'heure actuelle et, en vertu du décret instituant l'état d'urgence, les préfets peuvent, en fonction des circonstances et de l'évolution de la menace :

- interdire la circulation des personnes ou des véhicules dans les lieux ou aux heures fixés par arrêté ;
- instituer, par arrêté, des zones de protection ou de sécurité où le séjour des personnes est réglementé ;
- interdire le séjour dans tout ou partie du département à toute personne cherchant à entraver, de quelque manière que ce soit, l'action des pouvoirs publics.

L'ensemble de ces mesures exceptionnelles viennent renforcer le dispositif Vigipirate d'ores et déjà en vigueur. En ces moments tragiques pour notre pays, alors que les forces de l'ordre sont mobilisées pour assurer la sécurité de nos concitoyens, le préfet appelle tous les habitants du Doubs à la vigilance face aux menaces.

Il est recommandé à tous ceux qui prévoient de se rendre dans un pays étranger de consulter la page « Conseils aux voyageurs » sur le portail www.diplomatie.gouv.fr et de s'inscrire sur le portail « Ariane » pour être informé de tout événement important concernant la sécurité.

➤ LE PLAN VIGIPIRATE



Qu'est-ce que le plan Vigipirate ?

Le **plan Vigipirate** est un plan gouvernemental qui relève du Premier ministre et associe tous les ministères.

Il est un outil central du dispositif français de lutte contre le terrorisme, qui prend acte du maintien durable de cette menace à un niveau élevé.

C'est un dispositif permanent de vigilance, de prévention et de protection, qui s'applique en France et à l'étranger, et qui associe tous les acteurs du pays : l'Etat, les collectivités territoriales, les opérateurs susceptibles de concourir à la protection et à la vigilance, les citoyens.

Il est alimenté par l'évaluation de la menace terroriste faite par les services de renseignement, et en cas d'attaque terroriste, il peut être prolongé par des plans d'intervention spécifiques qui mettent en œuvre des moyens spécialisés.

Il repose sur un socle de mesures permanentes qui s'appliquent à tous les grands domaines d'activité de la société (les transports, la santé, l'alimentation, les réseaux d'énergie, sa sécurité des systèmes d'information...), sans induire de contraintes excessives sur la vie économique et sociale.

Il prévoit également de nombreuses mesures additionnelles activées en fonction de l'évolution de la menace et des vulnérabilités, et qui permettent d'adapter le niveau de vigilance et de protection, en mobilisant tous les acteurs concernés.

A quoi sert Vigipirate ?

Le plan Vigipirate poursuit trois grands objectifs :

- assurer en permanence une protection adaptée des citoyens, du territoire et des intérêts de la France contre la menace terroriste
- développer et maintenir une culture de vigilance de l'ensemble des acteurs de la Nation afin de prévenir ou de déceler le plus en amont possible toute menace d'action terroriste
- permettre une réaction rapide et coordonnée en cas de menace caractérisée ou d'action terroriste, afin de renforcer la protection, de faciliter l'intervention, d'assurer la continuité des activités d'importance vitale et donc de limiter les effets du terrorisme.



**POUR PREVENIR LES CAMBRIOLAGES,
LA GENDARMERIE MULTIPLIE SES PATROUILLES.
LE TEMPS EST L'ENNEMI DES VOLEURS, DECOURAGEZ-LES
EN COMPLIQUANT LEUR TACHE.**

PROTEGEZ VOTRE MAISON

- ☆ Fermez à clés les portails d'accès à votre propriété.
- ☆ Renforcez la protection des portes (serrures 3 points, judas, entrebâilleurs, blindage ...), volets au rez-de-chaussée et même en étage ;
- ☆ Dès lors qu'une fenêtre n'est pas protégée par un volet, elle doit bénéficier de barreaux de protection.
- ☆ Ne laissez pas d'échelle ou échafaudage entreposés à proximité ;
- ☆ Eclairez votre jardin en réalisant un détecteur de présence ;
- ☆ Veillez à ce que la végétation ne permette pas aux voleurs de se dissimuler

LES REFLEXES A ADOPTER

- ☆ Dissimulez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur : sac à main, clés de voiture, bijoux, etc
- ☆ Méfiez vous des démarcheurs et quémandeurs ;
- ☆ Si des individus prétendent être des agents de l'Etat, demandez leur nom, leur affectation ainsi que leur carte professionnelle (si nécessaire faites appel à la gendarmerie de votre domicile) ;
- ☆ Signalez nous les comportements suspects.

**De nombreux cambriolages sont encore commis,
même en votre présence, de jour comme de nuit
et souvent sans effraction.**

EN VOTRE ABSENCE

- ★ N'utilisez pas les « cachettes » classiques : clés dans la boîte aux lettres, sous le paillason, dans le pot de fleurs, etc...
- ★ Ne laissez pas d'indication mentionnant votre absence, ni sur votre porte ni sur votre répondeur téléphonique ;
- ★ Même pour une courte absence, verrouillez portes, fenêtres et volets ;
- ★ En cas d'absence prolongée, prévenez vos voisins ou une personne de confiance et indiquez la durée de votre absence, un numéro de téléphone où vous joindre, les éventuelles visites de proches ...
- ★ Faites relever votre courrier régulièrement : ne laissez pas déborder votre boîte aux lettres ;
- ★ Placez vos objets de valeur en lieu sûr.

PROTEGEZ VOS VEHICULES

- ★ Verrouillez systématiquement portes et fenêtres de votre véhicule ;
- ★ N'y laissez aucun objet en évidence (GPS, CD, clés, sac à main, téléphone portable...) ;
- ★ Même lors d'un arrêt de courte durée, enlevez les clés de contact et verrouillez les portières .

SI MALGRE TOUT VOUS

ETES VICTIME D' UN CAMBRIOLAGE

- ★ Ne touchez à rien pour préserver les traces et les indices ;
- ★ Appelez immédiatement la brigade de gendarmerie de votre domicile ;
- ★ Faites rapidement opposition sur cartes bancaires et chèquiers volés.

Gendarmerie : Permanence à Montbenoît

Mercredi et Vendredi de 14h à 18h

Pour toute urgence, composer le 17